

 **DURÉE**
Demi-journée (4h)

 **DATE(S)**
à définir

 **HORAIRES**
à définir

 **LIEU**
au CDGFPT88

FRH10 - La rupture conventionnelle dans la Fonction Publique Territoriale



OBJECTIF

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maitriser le dispositif de rupture conventionnelle dans la FPT
Identifier les agents éligibles à la rupture conventionnelle
Décrire les différentes étapes et délais de la procédure de rupture conventionnelle
Calculer une indemnité spécifique de rupture conventionnelle
Énoncer les conséquences de la conclusion d'une rupture conventionnelle



PUBLIC VISÉ

DRH, gestionnaires RH, secrétaires de mairie



PRÉREQUIS

Connaitre les fondamentaux du statut de la FPT



CONTENU

Le contexte et les agents concernés par la rupture conventionnelle
Les étapes et les délais de la procédure de rupture conventionnelle
L'indemnité spécifique de rupture conventionnelle
Les conséquences de la rupture conventionnelle



MOYENS

Moyens pédagogiques :

Présentation de la réglementation
Cas pratiques : établir une chronologie de la procédure de rupture conventionnelle et calculer une indemnité spécifique de rupture conventionnelle

Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard

Moyens d'encadrement :

Gestionnaire carrières

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

Suivi de l'exécution :

Signature de la feuille d'émargement par 1/2 journée

Évaluation et certification le cas échéant :

Quizz
Cas pratiques
Questionnaire de satisfaction
Attestation de formation



MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel